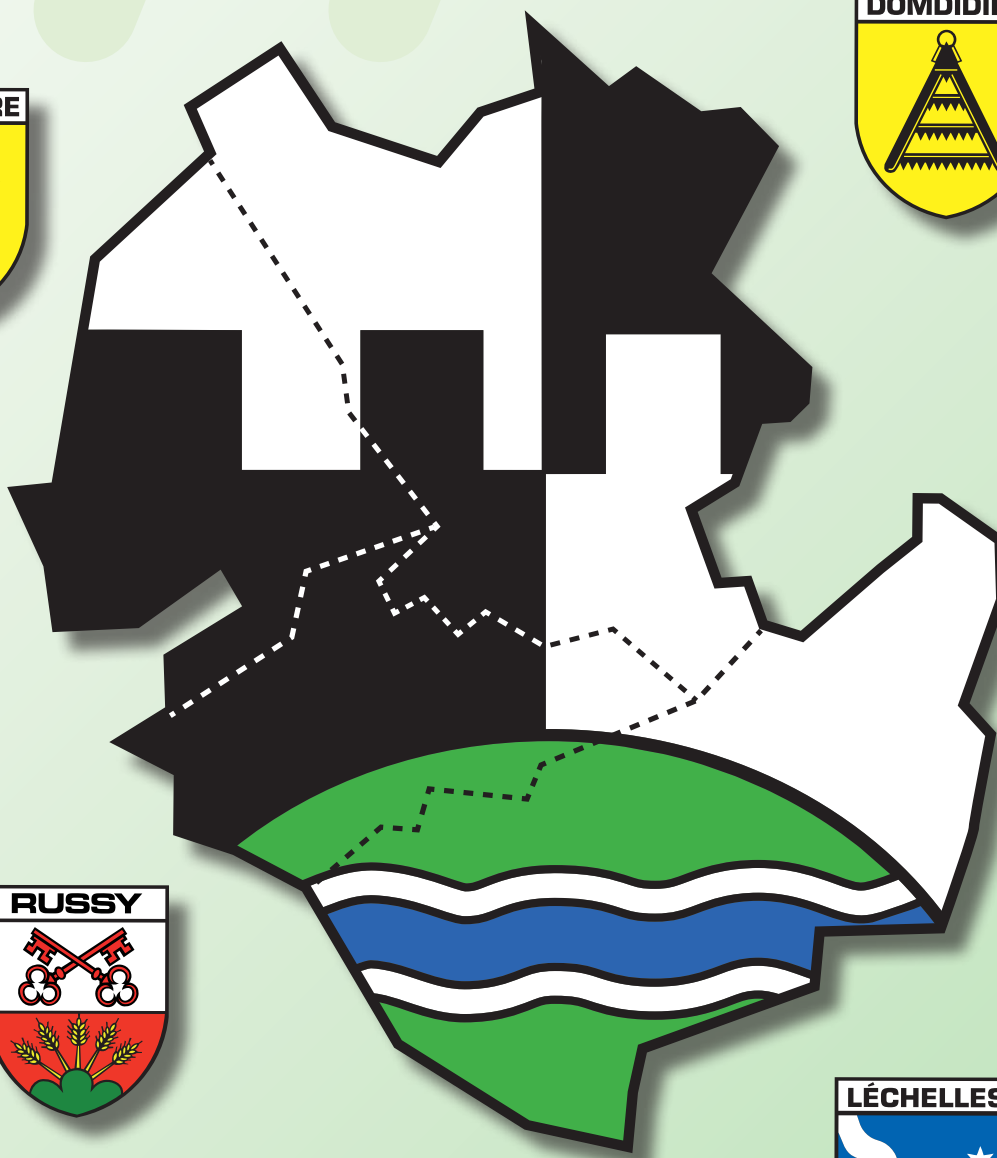




# Bulletin d'information

## Commune de Belmont-Broye ////

N° 23 // Avril 2023





## Editorial ////

### Chères Belmontoises et Chers Belmontois

Une commune qui ne bouge pas est une commune qui s'ankylose. Tout comme chacun de nous finalement. Comme vous pourrez en prendre connaissance au fil des pages de ce premier bulletin d'information communale de l'année, nous avons énormément de chance à Belmont-Broye. Notre commune sent que le printemps approche: avec le retour des beaux jours, nombreuses sont les initiatives qui bourgeonnent et fleurissent aux quatre coins de nos villages et hameaux. De quoi secouer la torpeur de l'hiver et prendre un grand bol d'air frais. Cette bougeotte bienvenue et revigorante, on la doit en premier lieu à tous ces Belmontoises et Belmontois mus par l'envie de nous faire sortir et de nous faire nous rencontrer. L'enthousiasme, le dynamisme et la disponibilité qu'ils dépensent pour la concrétisation de leurs projets, méritent un grand coup de chapeau.

Nombreux ont été les Belmontoises et Belmontois à honorer l'invitation d'autres Belmontoises et Belmontois dans le cadre des Salons de Modeste. Lancée par la Commission culturelle l'an dernier, la 2<sup>e</sup> édition a permis aux hôtes et à leurs convives de faire de belles rencontres autour d'une table, en toute simplicité et convivialité, début mars. Vous ne savez pas chez qui vous vous rendez, mais la petite appréhension est vite dissipée tant la soirée est enrichissante. Et quand vient le moment de se quitter, on aimerait retarder l'heure du départ. Ainsi avez-vous pu aussi partir à la découverte des fontaines villageoises de Domdidier, Dompierre, Léchelles, Russy. Après un premier essai réussi

l'année dernière, Mmes Huguette Joye et Sophie Meyer ont organisé une 2<sup>e</sup> édition durant les Fêtes pascales, avec le concours de privés et de sociétés. Ils ont eu à cœur de décorer 19 fontaines de manière originale et inventive, proposant ainsi un parcours attrayant à travers notre commune. Une belle manière de découvrir autrement notre commune et d'en apprécier les multiples charmes.

Si vous avez manqué ces deux manifestations, la soirée de gym à Domdidier ou les traditionnels concerts et représentations théâtrales, le calendrier printanier s'étoffe cette année d'un nouveau rendez-vous, auquel je vous encourage à participer. Qui se souvient du marché automnal de Dompierre ne manquera sous aucun prétexte la Fête du printemps, **le samedi 29 avril**. Organisée sous l'égide de la Société de développement de Dompierre-Russy, la benjamine n'aura pas à rougir de l'aînée. Enfin, n'oubliez pas non plus le marché de Domdidier. La pluie et le mauvais temps de l'an dernier n'ont pas découragé ses organisateurs. Le marché reprend ses quartiers **les 6 mai, 3 juin, 1<sup>er</sup> juillet et 2 septembre avec un marché de Noël en décembre** dans la cour de l'école primaire. Plus tard, le **samedi 4 juin**, rendez-vous à la Fête multiculturelle organisée par la Commission culturelle. Ce sera non seulement l'occasion de découvrir la diversité de notre Commune et de la partager gustativement. Ce n'est là qu'un petit aperçu des manifestations qui font bouger notre commune. D'autres viendront certainement enrichir encore le programme de l'année.

Et la Commune me demanderez-vous? Elle bouge? Comme vous pourrez en prendre connaissance, la réalisation d'un certain nombre de travaux est prévue cette année. Ainsi, après la réalisation de la crèche à Domdidier l'an dernier, nous pourrons à la fin du mois de juin inaugurer la nouvelle école primaire de Dompierre, après deux ans de travaux. Alors réservez déjà votre journée du **samedi 24 juin 2023** pour visiter les bâtiments scolaires. Car plus qu'une école, c'est un nouveau cadre de vie qui s'ouvrira à la rentrée pour les enfants scolarisés à Dompierre. A Domdidier, après l'aménagement d'une nouvelle place de sport et d'une place de jeux dans le préau de nos deux établissements scolaires, la rénovation du préau du CO s'achève ce printemps avec la mise en place des dernières infrastructures. J'adresse mes sincères remerciements à l'Association du cycle d'orientation des communes broyades, avec qui Belmont-Broye a étroitement collaboré pour cette réalisation qui fera date. Et c'est toute voile dehors que vous êtes là aussi invité à venir découvrir les lieux. Enfin, le parking en construction marquera une nouvelle étape du réaménagement du secteur des écoles, que le Conseil communal ambitionne propice à la bougeotte sportive et ludique et aux rencontres. Comme vous le voyez, c'est toute notre commune qui bouge!

Albert Pauchard,  
Syndic





# Autorités & Administration générale **////**

## Administration générale

L'administration communale de Belmont-Broye vous accueille dans les locaux de Domdidier à l'adresse suivante:

**Pré-de-la-Cour 4, case postale 35, 1564 Domdidier, tél. 026 672 33 33, [administration@belmont-broye.ch](mailto:administration@belmont-broye.ch)**

## Modification des heures d'ouverture de l'administration communale



<b>Lundi</b>	07 h 30-11 h 30 13 h 30-16 h 00*
<b>Mardi</b>	07 h 30-11 h 30 13 h 30-16 h 00 (uniquement permanence téléphonique)
<b>Mercredi</b>	07 h 30-11 h 30 13 h 30-16 h 00
<b>Judi</b>	07 h 30-11 h 30 13 h 30-16 h 00 (uniquement permanence téléphonique)
<b>Vendredi</b>	07 h 30-11 h 30 Fermé au public

\*Le contrôle des habitants est ouvert le dernier lundi du mois jusqu'à 18 h 30 sauf vacances scolaires

 **12 mai 2023, fermeture exceptionnelle.**

## Contrôle des habitants

Mme Sandrine Schinz  
Tél. 026 672 33 34  
[controledeshabitants@belmont-broye.ch](mailto:controledeshabitants@belmont-broye.ch)

## Service financier

Mme Aline Marmy  
Tél. 026 672 33 21

Mme Anita Aebischer  
Tél. 026 672 33 20  
[compta@belmont-broye.ch](mailto:compta@belmont-broye.ch)

## Service des écoles

Tél. 079 869 22 06  
tous les matins, de 7 h 30 à 11 h 30.  
[secrep.belmont-broye@edufr.ch](mailto:secrep.belmont-broye@edufr.ch)

## Service technique et constructions

M. Philippe Barbey (responsable)  
Tél. 026 672 33 37  
  
M. David Cusin  
Tél. 026 672 33 36  
  
Mme Micheline Mottaz (secrétariat)  
Tél. 026 672 33 23  
[bureau.technique@belmont-broye.ch](mailto:bureau.technique@belmont-broye.ch)

## Voirie et déchetterie

M. Pascal Miauton (responsable)  
Tél. 079 230 76 74  
[p.miauton@belmont-broye.ch](mailto:p.miauton@belmont-broye.ch)

M. Eric Chardonens (suppléant)  
Tél. 079 724 60 62  
[e.chardonens@belmont-broye.ch](mailto:e.chardonens@belmont-broye.ch)

## Service de conciergerie

M. Laurent Cotting (responsable),  
M. Mike Chassot,  
M. Alain Pizzotti (collaborateurs),  
Tél. 026 675 52 10  
[conciergerie@belmont-broye.ch](mailto:conciergerie@belmont-broye.ch)

## Service du feu

Pour les urgences, veuillez composer le **118**.  
Pour les questions administratives, veuillez prendre contact avec le Commandant du bataillon des sapeurs-pompiers de la Broye, M. Patrick Michel 079 616 31 55

## Votations

**18 juin 2023** – votations populaires  
**22 octobre 2023** – élections fédérales  
**26 novembre 2023** – votations populaires

Pour les votes anticipés les enveloppes de vote peuvent être déposées dans les boîtes aux lettres situées des anciennes administrations **jusqu'au dimanche du vote à 09 h 00**.

Le dimanche, jour du vote à l'administration communale à **Domdidier de 10 h 00 à 12 h 00**.





## Autorités & Administration générale ////

### Belmont-Broye présente ses services

#### Contrôle des habitants et administration générale

A la réception de l'administration communale de Belmont-Broye, vous serez accueilli par le service du contrôle des habitants et de l'administration générale. Notre équipe est composée d'un peu plus de 2 personnes (soit 2,2 EPT) qui traite annuellement plus de 500 arrivées/départs/changements d'adresse.

Le rôle du contrôle des habitants consiste également à enregistrer toutes les mutations émanant de l'office de l'état civil, ces données sont échangées entre les plates-formes cantonales et fédérales, ceci dans le respect de la protection des données.

En outre, nous offrons de multiples prestations à savoir :

- Etablissement de cartes d'identités pour les personnes de nationalité suisse,
- Vente des cartes journalières CFF, depuis le 1<sup>er</sup> avril 2023,
- Contrôle des initiatives et referendum ainsi que la tenue du registre électoral,
- Le suivi et l'impression du rôle électoral pour les résidents Suisses et Suisses de l'étranger, pour les différentes votations et élections,
- Livraison plusieurs fois par an des statistiques sur la population et les logements,
- La gestion des salles communales (halles des sports, grenier musical...),
- Mise à jour des données AMICUS des propriétaires de chiens.

Notre service s'occupe également de l'élaboration du bulletin communal et la tenue et mise à jour du site internet, d'un appui au secrétariat général ainsi que d'un support en communication.

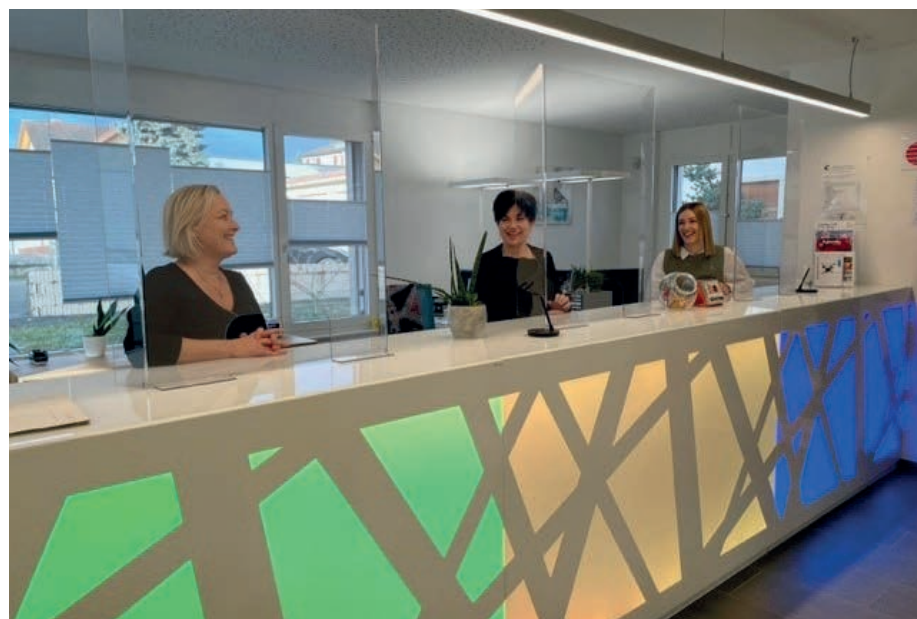
En tant qu'administration publique, nous sommes sollicités pour des renseignements généraux dans toutes sortes de domaines comme la santé, le social, la culture, le sport, les places communales, les transports en commun, les animaux, la forêt, etc.

Il est vrai qu'il est parfois difficile pour un citoyen de savoir où obtenir une

demande spécifique. En collaboration avec nos collègues des autres services communaux (comptabilité, conciergerie, école, step, voirie), nous essayons de vous diriger au mieux afin que vous puissiez recevoir les renseignements souhaités.

Nous sommes bien-sûr aussi parfois confrontés aux plaintes de nos citoyens. Notre rôle est d'en prendre note tout en essayant de trouver la solution adéquate.

Au plaisir de vous voir ou revoir !



L'équipe qui vous accueillera au guichet du contrôle des habitants et de l'administration générale. De g. à dr., Mme Sandrine Schinz, responsable du contrôle des habitants, Mmes Laurence Koller et Amélie Robatel. Manque sur la photo : Mme Dafina Kradiji, apprentie 1<sup>re</sup> année.

### Manifestations temporaires

Pour toutes les manifestations temporaires publiques en plein air ou dans des halles communales, vous trouvez

le guide pratique, formulaires et les documents d'information sur le site internet communal

Rubrique: Culture – loisirs « manifestations ».

## Autorités & Administration générale ////

### Remboursement des abonnements de transports publics pour les étudiants et jeunes en formation



La commune de Belmont-Broye effectue le remboursement des abonnements aux transports publics, **pour les étudiants et jeunes en formation jusqu'à 25 ans au 31.08.2023**

**du lundi 28 août au vendredi 29 septembre 2023.**

 **Aucun remboursement n'aura lieu en dehors de ces dates.**

Ce remboursement est valable uniquement pour les transports publics et se fait de la manière suivante :

- 50% du montant de l'abonnement, au maximum CHF 500.- par année scolaire
- Remboursement des abonnements payés à l'avance pour l'année scolaire 2023-2024
- Remboursement des abonnements/tickets payés quotidiennement, mensuellement ou multi-courses pour l'année scolaire 2022-2023

Veuillez-vous présenter à l'administration communale, pendant les heures



d'ouvertures, avec les documents suivants :

- L'abonnement de train avec quittance d'achat
- ou**
- L'abonnement Swisspass avec la quittance d'achat mentionnant la période et le prix
- ou**
- Les billets journaliers, mensuels ou multi-courses mentionnant la période et le prix (week-end, vacances scolaires et fériés non compris)
- et**
- Une copie du contrat d'apprentissage ou une attestation de formation de l'école pour l'année scolaire.



### Activités du Conseil général

Dans sa séance du **12 décembre 2022**, à la buvette de la halle des sports de Domdidier, le Conseil général a approuvé le budget 2023 qui présentait un déficit prévisionnel de **Fr. 523'220.-**.

Vous trouverez l'ensemble de ces documents sur le site: [www.belmont-broye.ch/autorites-administration/autorites-communales/conseil-general](http://www.belmont-broye.ch/autorites-administration/autorites-communales/conseil-general)

#### Conseil général en 2023

22 mai 2023  
19 juin 2023  
18 septembre 2023  
11 décembre 2023

## Finances ////

Les comptes seront présentés pour approbation au Conseil général du 22 mai 2023. Ils pourront être consultés sur le site internet <https://www.belmont-broye.ch/finances-impots> ainsi que dans le prochain bulletin communal.





# Eau ////

## Information sur la distribution d'eau potable 2022

Conformément à l'ordonnance du Département fédéral de l'intérieur sur l'eau potable du 16 décembre 2016, la commune publie annuellement les principales caractéristiques de l'eau potable.

**Combien de contrôles ?**  
70 durant l'année

**Où ?** 20 dans les sources communales et 50 aléatoires chez les abonnés

**Informations générales:** Selon les analyses officielles du laboratoire cantonal effectuées durant l'année, tous les échantillons répondaient aux exigences légales en ce qui concerne les paramètres chimiques et microbiologiques.

**Nous rappelons aux propriétaires d'eau de sources privées de procéder à une analyse annuelle.**

### Chlorothalonil

L'OSAV, l'office de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires a fixé la norme maximale légale à 0,1 microgramme par litre de métabolites du chlorothalonil. Les sources communales dépassant ce maxima ne sont plus exploitées pour le moment.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du conseiller responsable des eaux, M. Olivier Pochon.

### Infos pratiques

Village	Secteur	Source	m <sup>3</sup>	Dureté moyenne	Nitrate moyenne
Léchelles / Chandon Russy Domdidier : Eissy / Les Granges	Tous	Puits des Baumes	91 185	38 °	~23mg
Domdidier	Imp. de la Chavouna Rte de Genevres Rte d'Oleyres Rte du Belmont Rte d'Eissy	Source Carnoche ABV	169 044	38-39°	~23mg
Domdidier	Reste du Village	Source Carnoche ABV	53 865	20-25°	25-30mg
Dompierre		Corcelles La Combaz et de Reyff	72 433	37-45°	20-26mg
<b>Total</b>			<b>386 527</b>		





## Formation et petite enfance ////

**Le Pedibus est un système d'accompagnement des enfants à pied à l'école, sous la conduite d'un adulte.**

Une ligne Pedibus se met facilement en place à partir d'un quartier pour se rendre à l'école ou à l'arrêt de bus.

Deux familles suffisent pour ouvrir une ligne Pedibus. Son horaire est choisi en fonction des besoins des familles participantes.

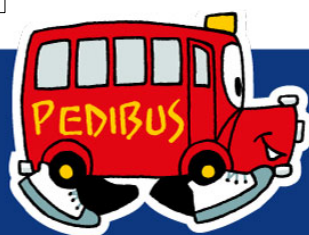
**Son potentiel est flexible et adaptable à diverses situations.**

Convivial, sain, économique et écologique, le Pedibus est une invention qui change la vie !

Pas encore de ligne Pedibus dans la commune, c'est le moment d'agir !  
Contactez-nous [fribourg@pedibus.ch](mailto:fribourg@pedibus.ch)



La Coordination Pedibus Fribourg, vous informe et vous soutient: [fribourg@pedibus.ch](mailto:fribourg@pedibus.ch)  
076 430 05 58 – [www.pedibus.ch](http://www.pedibus.ch)



Pour une mobilité d'avenir **ate**



# Services à la population ////

## Déchets verts

Le service de la voirie a malheureusement constaté à plusieurs reprises des incivilités dans les bennes de déchets verts. (voir photos)

Si de tels agissements devaient continuer, l'accès libre à la benne pour déchets verts sera restreint.



## Prochaines dates pour la récolte des déchets spéciaux à Belmont-Broye

**Domdidier**, Parking de la gare de Domdidier, Impasse de la Gare 2

**08.07.2023**  
**21.10.2023**

## Cartes journalières



➔ nouveau depuis le 1<sup>er</sup> avril 2023 les cartes journalières sont à la vente à l'administration communale au prix de Fr. 40.– (inchangé).

Il est possible de réserver avec retrait des cartes dans les 7 jours à partir de la date de réservation.

## Horaires d'ouverture des déchetteries

<b>Domdidier</b> <i>Route des Vuarines 84</i>		
<b>Lundi</b>	13h30 à 16h00 16h00 à 18h00	<b>sauf</b> déchets inertes, encombrants et bois tous les déchets
<b>Mercredi</b>	09h00 à 16h00 16h00 à 18h00	<b>sauf</b> déchets inertes, encombrants et bois tous les déchets
<b>Vendredi</b>	13h30 à 18h00	tous les déchets
<b>Samedi</b>	09h00 à 13h00	tous les déchets

<b>Dompierre</b> <i>Les Moulins 19b</i>		
<b>Jeudi</b>	09h00 à 16h00 16h00 à 18h00	<b>sauf</b> déchets inertes, encombrants et bois tous les déchets
<b>Samedi</b>	10h30 à 12h00	tous les déchets

<b>Léchelles</b> <i>Chemin de la Place de Sports 18a</i>		
<b>Mardi</b>	09h00 à 16h00 16h00 à 18h00	<b>sauf</b> déchets inertes, encombrants et bois tous les déchets
<b>Samedi</b>	08h30 à 10h00	tous les déchets

<https://www.belmont-broye.ch/environnement-constructions/dechetterie>



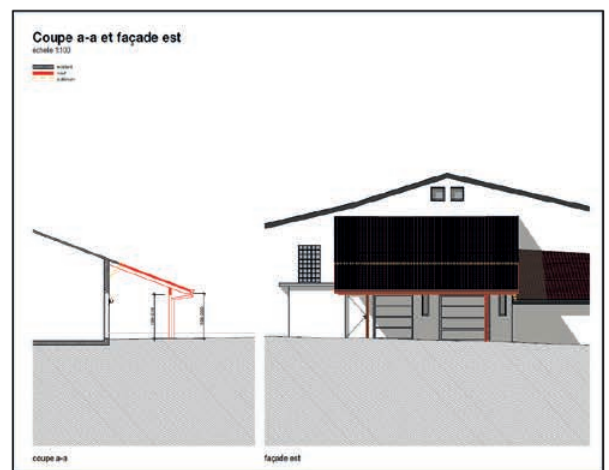
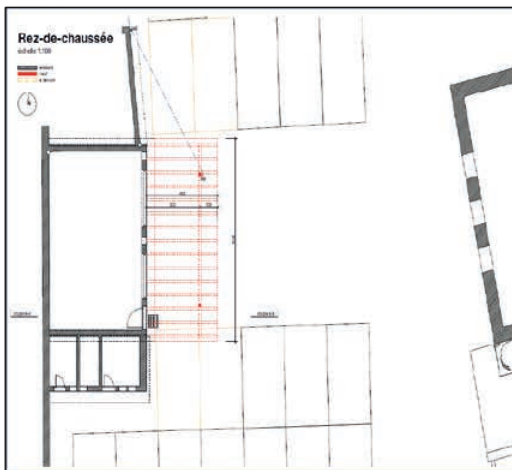


# Aménagement du territoire, environnement et équipement ////

**Domdidier -**  
Préau et place  
de jeux école  
« Ecoline »



Préau



Nouvelle place de jeux



- 2 balançoires
- 1 toboggan
- 2 éléments à ressort
- 1 élément de grimpe
- Nouveau revêtement au sol



# Aménagement du territoire, environnement et équipement ////

Domdidier - Nouvelle place de jeux – centre du village



1 élément à 3 tours avec toboggan - 2 balançoires doubles  
1 pari de grimpe - 2 éléments à ressort  
Nouveau revêtement au sol

Nouveau parking à la Vy d'Avenches

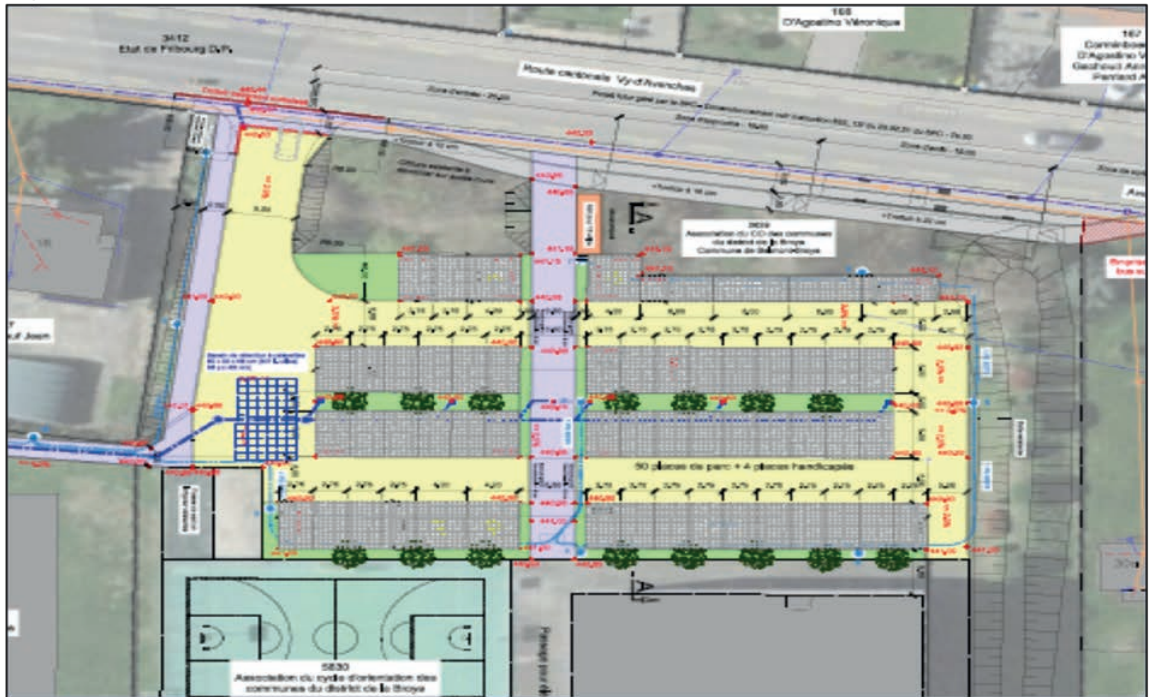




# Aménagement du territoire, environnement et équipement ////

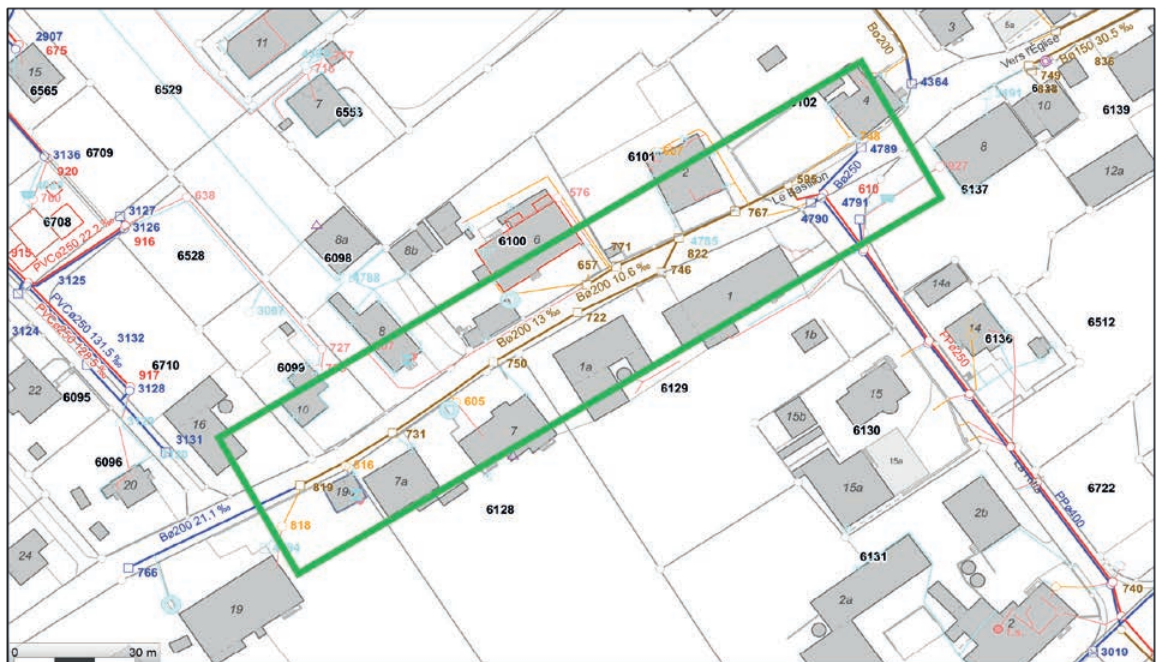
**Domdidier**

52 places de stationnement



**Dompierre**

Mise en séparatif des collecteurs sous la route du Bastillon

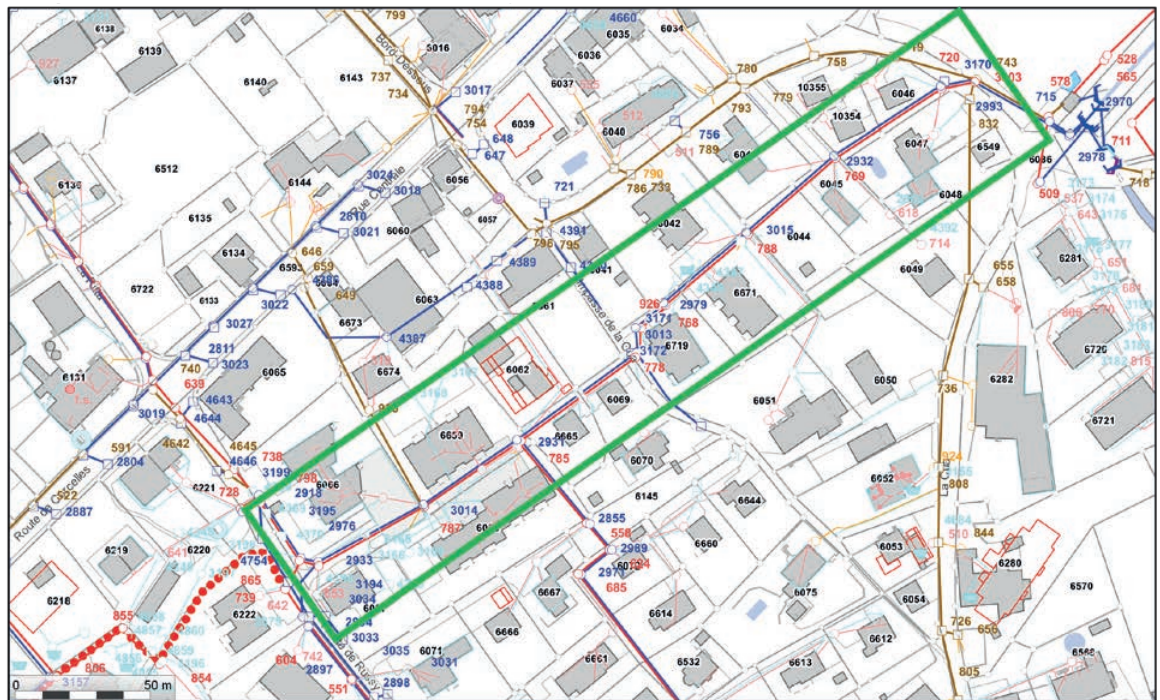




# Aménagement du territoire, environnement et équipement ////

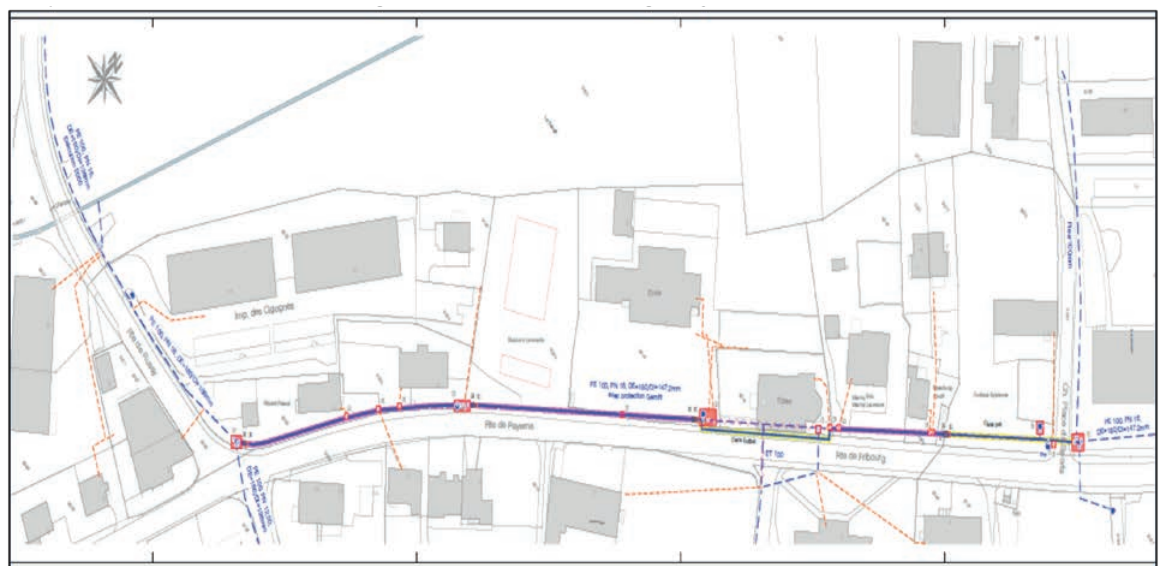
## Dompierre

Changement d'affectation collecteurs de la route de Russy à la route Vers le Ru



## Léchelles

Remplacement de la conduite d'eau le long de la route cantonale Fribourg – Payerne





# Aménagement du territoire, environnement et équipement ////

## Information des contrôles de vitesse sur les routes communales

Définition V85 : la vitesse **V85** définit la vitesse en dessous de laquelle circulent 85 % des véhicules en vitesse libre.

(non contrainte par la circulation des autres véhicules)

Localité	Secteur	Lieu	V85
Domdidier	Route d'Oleyres	Giratoire – route de Coppet	42 km/h
Domdidier	Route de St-Aubin	Giratoire central – voie CFF	42 km/h
Domdidier	Route de St-Aubin	Voie CFF – giratoire de St-Aubin	52 km/h
Dompierre	Route du Bastillon		32 et 41 km/h
Dompierre	Route Bord-Dessous - Eglise		33 km/h
Dompierre	Route de Russy		41 km/h
Russy	Route de Domdidier		42 km/h
Léchelles	Route de Russy		42 km/h
Léchelles	Route de la Place de Sports		44 km/h
Léchelles	Route Fribourg - Payerne	Eglise - école	46 km/h
Chandon	Route de Chandon	Eglise	52 km/h

## Emondage des arbres et tailles des haies bordant les routes publiques et les trottoirs

**Routes** - Loi sur les routes du 15 décembre 1967 – articles 93, 94 et 95

Il est encore temps d'empoigner le sécateur ou la scie. En effet, les propriétaires ont l'obligation de procéder à l'émondage des arbres et arbustes et de tailler les haies vives bordant les voies publiques et les trottoirs. Pour rappel les dispositions des articles 94 et 95 de la loi du 15 décembre 1967 sur les routes

- Toute branche débordant sur la chaussée doit être éliminée jusqu'à une hauteur de 5 m. mesurée à partir du niveau de la chaussée.
- Toute branche d'arbre ou d'arbuste débordant sur le trottoir doit être coupée jusqu'à une hauteur de 3 m. mesurée également à partir du niveau de ce dernier.

- Tout débordement de haies vives sur le trottoir ou la chaussée est interdit. Les haies vives doivent être entretenues d'une manière stricte afin qu'elles ne dépassent en aucun cas la limite de propriété. Leur hauteur ne doit pas dépasser 90 cm.
- Les banquettes ou talus le long des voies publiques doivent également être régulièrement fauchées.



## Mises à l'enquête

Les mises à l'enquête sont disponibles sur notre site internet: <https://www.belmont-broye.ch/environnement-constructions/mises-a-lenquete>

Les mises à l'enquête ordinaire sont également visibles sur les piliers des villages concernés.

## Recommandations pour l'entretien des gazons et des haies

Les utilisateurs de tondeuses et autres machines de taille sont priés de respecter la quiétude du voisinage. Il est vivement recommandé de n'employer ces machines qu'aux heures suivantes:



**La semaine** de 9 h00 à 12 h00  
et de 13 h30 à 19 h00

**Le samedi** de 9 h00 à 12 h00  
et de 13 h00 à 17 h00

**Le dimanche** interdiction formelle

Les entreprises et les professionnels peuvent, bien entendu, œuvrer dans le cadre de leur horaire habituel de travail.

Pour le gazon uniquement, veuillez utiliser les bennes prévues à cet effet, en dehors de chaque déchetterie, du lundi au samedi, de 6 h00 à 22 h00.



# Aménagement du territoire, environnement et équipement ////

## Procédure en matière de construction

Enquête ordinaire ou simplifiée? Vous trouverez ci-dessous les principales directives émises par le Canton en la matière.

Extrait du règlement du 1<sup>er</sup> décembre 2009 d'exécution de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (ReLATeC)

### 1. Procédure ordinaire

Art. 84 Obligation de permis

Selon la procédure ordinaire

Sont soumis à l'obligation d'un permis de construire selon la procédure ordinaire:

- a) la construction de nouveaux bâtiments, les démolitions (sous réserve de l'art. 150 al. 1 LATeC), les reconstructions, les agrandissements et les surélévations;
- b) les réparations et transformations modifiant la structure du bâtiment, ses éléments dignes de protection ou l'affectation des locaux;
- c) les changements d'affectation de locaux et les modifications d'installations susceptibles de porter atteinte à l'environnement, notamment les nouvelles installations au sens de l'article 2 al. 4 let. a de l'ordonnance fédérale du 16 décembre 1985 sur la protection de l'air (OPair), les installations notablement modifiées au sens de l'article 8 al. 2 et 3 de l'ordonnance fédérale du 15 décembre 1986 sur la protection contre le bruit (OPB), les installations modifiées au sens de l'article 9 de l'ordonnance fédérale du 23 décembre 1999 sur la protection contre le rayonnement non ionisant (ORNI), les installations soumises à l'étude d'impact sur l'environnement au sens de l'article 10a de la loi fédérale du 7 octobre 1983 sur la protection de l'environnement (LPE) ainsi que les installations susceptibles de porter atteinte aux eaux;
- d) les installations de chauffage et les équipements techniques qui leur sont liés, sous réserve de l'article 85 al. 1 let. d;
- e) ...

- f) les ouvrages de génie civil tels que remblais, déblais, murs de soutènement d'une hauteur de plus de 1,20 m par rapport au terrain naturel, murs et parois parapetons, conduites, canalisations, captages d'eau, aménagements de cours d'eau, ainsi que les accès à une route publique, les aménagements sommaires de routes communales, les routes et les ponts qui ne sont pas régis par la loi sur les routes;
- g) l'exploitation de gravières, de décharges et de carrières ainsi que toutes les installations liées à ces exploitations;
- g bis) l'extraction de matériaux du domaine public des eaux soumise à notice d'impact (art. 58 RCEaux);
- h) les aménagements et installations destinés aux sports ou aux loisirs tels que places de sport, patinoires, ports, piscines publiques et plages, stands et installations de tir, pistes de motocross, karting, pistes de modèles réduits, installations de fabrication de neige artificielle, aménagements de camping-caravaning;
- i) toute installation et tous travaux de nature à modifier de façon sensible la configuration du sol ou l'aspect d'un paysage, d'un lieu ou d'un quartier, sous réserve de l'article 85 al. 1 let. a;
- j) les travaux d'assainissement qui impliquent une intervention sur le sol;
- k) les stations-service et les distributeurs de carburants, les silos et les réservoirs de tout genre;
- l) les stations émettrices soumises à l'ORNI;
- m) les serres et les tunnels d'exploitation agricole, maraîchère ou horticole à caractère permanent.

### 2. Procédure simplifiée

Art. 85

Selon la procédure simplifiée

Sont soumis à l'obligation d'un permis de construire selon la procédure simplifiée:

- a) les murs de soutènement d'une hauteur maximale de 1,20 m par rapport au terrain naturel et les murs de clôture;
- b) les travaux d'entretien, de réparation, de rénovation de façades et de toitures qui modifient sensiblement l'aspect de l'ouvrage;

- c) les changements d'affectation de locaux et les modifications d'installations qui ne nécessitent pas de travaux ni ne sont susceptibles de porter atteinte à l'environnement ou aux eaux;
- d) les changements de système de chauffage, y compris les travaux nécessaires à l'aménagement de la nouvelle installation;
- e) les installations sanitaires;
- f) les installations solaires, dans la mesure où elles ne sont pas dispensées de permis en vertu du droit fédéral; sont notamment soumises à l'obligation de permis les installations solaires prévues sur des bâtiments situés dans une zone de protection au sens de l'article 59 LATeC ou dans un périmètre de protection au sens de l'article 72 al. 1 LATeC;
- g) les déblais et remblais d'une hauteur maximale de 1,20 m par rapport au terrain naturel et dont la surface n'excède pas 500m<sup>2</sup>;
- h) les panneaux et autres supports destinés aux réclames, sous réserve de l'article 84 let. i;
- i) les distributeurs automatiques;
- j) les autres constructions et installations de peu d'importance qui ne sont pas utilisées ni utilisables pour l'habitation et le travail, telles qu'antennes de radio, abris pour petits animaux (poulaillers, clapiers...), garages, couverts à voitures ou places de stationnement, cabanes de jardin, couverts, jardins d'hiver non chauffés, biotopes, piscines privées.

### Compléments d'information

Vous trouverez le guide et les formulaires des demandes de permis de construire (FRIAC) sur le site internet communal.

Vous pouvez également obtenir des compléments d'information auprès du bureau technique de la commune (service des constructions) 026 672 33 36 ou 026 672 33 23.

Rubrique: Aménagement & constructions « constructions et aménagement »



# Environnement ////

## Castor

En 2022, le service de la voirie a procédé à **224 heures de travaux** en rapport avec les dégâts causés par les castors avec notamment pour évacuation des barrages, rebouchage des trous dans les digues et les chemins, pose de piquets devant les ponts, ramassage d'arbres et de branches couchés par les castors, réparation des digues perforées, abattage d'arbres rongés dangereux au bord des chemins, démontage régulier des barrages au ruisseau de l'Hôpital et du Chandon (station de pompage).

Tous ces travaux sont en partie subventionnés et sont effectués en étroite collaboration avec le garde-faune.



# Affaires sociales ////

## Carte culture Fribourg



**CarteCulture  
KulturLegi**  
Canton Fribourg | Kanton Freiburg

**Participer à la vie culturelle, sportive et de loisir malgré un petit budget.**

Vous voulez profiter de la vie culturelle à petit prix ? La CarteCulture de Caritas Fribourg est faite pour vous !

### Qu'est-ce que la CarteCulture ?

Cette carte permet aux personnes à petit budget de profiter de rabais d'au moins 30 % sur des activités telles que le cinéma, la piscine, les musées, le théâtre, les concerts, les abonnements de journaux, etc.

### Qui peut bénéficier de la CarteCulture ?

Vous pouvez obtenir la CarteCulture si vous bénéficiez d'une réduction

des primes d'assurance maladie, des prestations complémentaires de l'AVS / l'AI, de l'aide sociale, d'une bourse d'études ou si vous avez une saisie de salaire de 9 mois ou plus.

### Quelles sont les offres de la CarteCulture ?

La liste des partenaires et des offres est référencée sur le site [www.carteculture.ch/fribourg-et-region](http://www.carteculture.ch/fribourg-et-region).

Bénéficiez par exemple de :

- 50 % de réduction à Equilibre-Nuithonie de Fribourg ;
- 35 % de réduction pour l'Estivale Open Air d'Etavayer ;
- 50 % sur les spectacles du cirque Knie ;
- 30 % de réduction sur les abonnements à La Lanterne Magique ;
- la gratuité des entrées à plusieurs musées du canton ;
- 30 % sur les entrées au Papiliorama de Chiètres ;

- 40 % sur les entrées au théâtre La Malice de Bulle ;
- l'accès aux Epiceries Caritas, etc.

### Comment fonctionne la CarteCulture ?

Pour bénéficier des réductions, vous devez présenter votre carte à la caisse des partenaires de la CarteCulture lors de l'achat de votre bien ou service.

### Où obtenir la carte culture ?

<https://www.carteculture.ch/fribourg-et-region/demander-une-carteculture/demande-en-ligne>



## La vie de nos villages ////

### Retour sur les planches

L'année 2022, aura vu le retour réussi sur les planches de la troupe de théâtre dideraine Ludimania qui a présenté à l'aula du CO «Venise sous la neige», une pièce de Gilles Dyrek, mise en scène par Bertrand Dubey. Un repas entre deux couples et un petit mensonge vont déboucher sur un énorme quiproquo, donnant au public une leçon de vie sur l'amour, le tout traité avec humour bien sûr.

### Cherchez la courge !

La fin de l'automne est la saison préférée des scouts de Domdidier qui concoctent chaque année à cette occasion leur traditionnel Parcours en forêt du Grand-Belmont. La mission des familles participantes était une fois de plus de chercher et de compter les citrouilles décorées et soigneusement cachées sous les frondaisons, avant de déguster la bonne soupe de cucurbitacées au coin du feu.

### Noah, haut la main !

Noah Perriard a fait fort lors des championnats suisses de gymnastique disputés le 30 octobre 2022 à Morges. Le jeune athlète termine 5<sup>e</sup> en catégorie C6 des agrès masculins, une distinction remportée haut la main avant de s'illustrer par équipe. En glanant les meilleures notes aux barres parallèles et à la barre fixe, il permet à l'équipe fribourgeoise d'empocher la 13<sup>e</sup> place. Nul doute qu'on pourra compter sur le gymnaste diderain en 2023 pour de nouveaux bons résultats.

### Kim répond présente

Les championnats du monde de Pole Sports qui se sont déroulés à Lausanne les 29 et 30 octobre 2022 ont une nouvelle fois souri à Kim Gartmann qui monte sur le podium de la catégorie senior 30+ grâce à ses 50.5 points, son meilleur résultat en quatre participations. Elle se classe également 3<sup>e</sup> en Ultra Pole, une discipline faisant appel à la créativité et qui se déroule avec l'appui du public. Après une édition 2021 «virtuelle», l'enthousiasme de «vrais» spectateurs a donné du baume au cœur à la championne.

### Une trentième édition réussie

Après quatre années d'absence, 37 exposants ont participé au 30<sup>e</sup> Comptoir de Domdidier du 7 au 10 décembre 2022, à la halle des sports. De nombreux belmontois ont grossi les rangs des visiteurs venus de toute la région pour vivre un moment de convivialité, souvent autour d'un verre, et parcourir les allées avec bonheur. Les animations prévues ont été particulièrement réussies. La soirée bavaroise qui a eu lieu le premier jour a réuni 260 convives dans une ambiance très typée. Colin Mottas, qui fut candidat de Koh-Lanta, était présent le jeudi. Il



Les membres du comité d'organisation du 30<sup>e</sup> Comptoir de Domdidier (de g. à dr.) Christophe Kolly, Natacha Noël, Olivier Perriard, Aline Guillet, Sylvie Costa, Olivier Sottaz, Président, et Franck Chardonens.



Le traditionnel coupé de ruban avec Sylvie Bonvin-Sansonnens, le syndic de Belmont-Broye, Albert Pauchard, et les enfants Morgane (à g.) et Lenny.



Colin Mottas (tee-shirt vert au milieu), ancien candidat de Koh-Lanta, a montré aux enfants et adolescents comment réussir le test des poteaux.



Un beau répertoire de chansons françaises, le «Duo Inès et Sabine», avec la dideraine Sabine Piantella (à g.) et Inès Page.



C'est en chantant que Sonia Grimm combat le harcèlement et la violence.





## La vie de nos villages ////

a partagé avec le public et les enfants son goût pour le dépassement de soi et son expérience personnelle à l'issue de ce jeu télévisé. Sonia Grimm, invitée par l'association ToutEnSoi, a fait une conférence le samedi, chantant pour dénoncer le harcèlement et la violence. Fatiguée, mais heureuse, l'équipe d'Olivier Sottaz, Président du comité d'organisation, a bien travaillé, offrant même aux visiteurs des navettes au départ des quatre villages belmontois. Rendez-vous est pris pour 2024 !



Les locaux ont exposé au comptoir, les Dompierrois Loïc Terrapon (à g.) et Jérôme Szmoniewski entourent la Russicaine Aline Guillet.  
Photos La Broye Hebdo

### Les pompiers belmontois tirent le rideau

L'ultime rapport annuel du CSP Belmont-Broye a eu lieu le 9 décembre 2022, dernier exercice du genre avant de laisser la place au bataillon régional et ce dès 2023. Les statistiques de l'année écoulée ont fait ressortir l'importante activité déployée pour chasser les nuisibles ou les nombreux déplacements pour les alarmes automatiques. Les incendies arrivent en troisième position avec 347 heures d'intervention. Quatre membres ont tiré leur révérence, Rachel Divorne, Pascal Kämpfer, Alexandre Corminboeuf et Olivier Sansonnens. Ils ont été honorés par leurs pairs dans une ambiance conviviale, non dénuée d'émotion.

### Le CO brille de mille feux

Les élèves du CO de Domdidier ont une nouvelle fois participé au Festival des lumières de Morat du 18 au 29 janvier 2023 avec leur artepilage « Sous l'océan ». Leur œuvre fluorescente et animalière a plongé le public dans le monde sous-marin grâce à ses coraux, sirènes, bulles de savon et des poissons qui voyageaient par câble, à l'aide d'un ingénieux téléphérique. La présence de ces artistes en herbe sous les feux du chef-lieu du district du lac a été encadrée par les enseignants, Loïc Raemy, Jonathan Fasel, Samuel Meyer-Bisch, Adrien Guggisberg et Anna Wolf.

**Nominations:** Amélie Delli Gatti et Thomas Labrousse obtiennent la flamme 1. **Caporal:** Tanguy et Robin Goumaz, Alexis Rochat, Colin Scheurer et Bastien Chatelain. **Sergents:** Johann Bugnon et Pierre Collaud. **Lieutenant:** Damien Joye et Luc Voisard. **Premier Lieutenant:** Martine Chappuis, Dany Chardonens, Yan Mosimann, Mickael Chappuis et Marc-Antoine Chaney.



Les jubilaires du CSP Belmont-Broye (de g. à dr.) Alexandre Corminboeuf et Pascal Kämpfer, 35 ans, Marc Volanthen, 20 ans, Nathanaël Werner et Muhamet Bajrami, 15 ans, Jean-Marc Chappuis, 30 ans, et Pierre Collaud, en « pyjama » de sapeur-pompier, 10 ans.

### Les gymnastes clôturent l'année en beauté

Les gymnastes dideraines ont terminé l'année 2022 en beauté lors de la traditionnelle Coupe de Noël organisée à Attalens le 18 décembre. Lina Sulejmani remporte la seconde place en catégorie C4 supérieure des agrès féminins.

**Autres résultats:** Agrès féminins Catégorie C4 inf: 11. Léa Jabornigg; 15. Kiara Pesolino; Catégorie C4 sup: 2. Lina Sujelmani; 7. Lisa Chardonens;

### Les Coyotes ramènent la coupe

Les Léchelles Coyotes ont conquis le titre qui se refusait encore à eux depuis 2001, la coupe broyarde de skater hockey. C'est à Bussy, le 28 janvier, que les Léchellois ont battu les Seehawks d'Estavayer sur le score de 11 à 2, assurant leur supériorité dans le tiers médian, avant d'enfoncer le clou dans la dernière période par un cinglant 4 à 0. Lorri Michel a été récompensé une semaine après, décrochant l'Award 2022-2023 du meilleur compteur de D1.

### Espoir du patinage

Une jeune patineuse russe a fait parler d'elle aux championnats de Suisse mini et espoirs qui se déroulaient à Bellinzzone le week-end du 18 et 19 février. Kayla Olmos termine la compétition à une encourageante 28<sup>e</sup> place dans la catégorie espoirs SIS U13.



## La vie de nos villages ////

### L'air de rien, si on chantait ?

Les trente choristes de la chorale dompieroise L'Air de Rien ont donné rendez-vous à leur public, samedi 11 et dimanche 12 février, à la salle polyvalente de Dompierre. Ils ont proposé un programme très étoffé avec la présence le premier soir du groupe vocal

Chabada et le S.C.A.T., pour Super Chœur Au Taquet. Dimanche, c'est le chœur d'enfants Les Baladins de Belmont-Broye, petits et grands, qui a assuré la première partie du concert avant de rejoindre leurs aînés pour un chant d'ensemble. Le groupe de chanteurs était pour la première fois supervisé par leur nouveau directeur Olivier Hartmann.



Olivier Hartmann a dirigé la chorale dompieroise en public pour la première fois.

Photo Philippe Causse



Le comité de la chorale de l'Air de Rien, (de g. à dr.) Stéphanie Riedo, Cédric Ding, Président, Katrin Stahl, Olivier Hartmann, nouveau directeur, Marie-Françoise Ropraz et Laurence Koller. Photo La Broye Hebdo



Le chant d'ensemble du dimanche a réuni sur scène les choristes de L'Air de Rien et Les Baladins de Belmont-Broye.

Photo Philippe Causse

### Musique, joie et confettis

Le Conseil des parents du cercle scolaire de Belmont-Broye a organisé, vendredi 17 février, le traditionnel carnaval des élèves des écoles des trois villages

de Domdidier, Dompierre et Léchelles, dans le cadre des activités extra-scolaires FriTime. Les petits participants ont une nouvelle fois noyé le cœur du village de Dompierre sous les confettis, composant un cortège hétéroclite et bigarré. De nombreux badauds, parents et habitants, s'étaient déplacés pour assister au passage de ce joyeux et bruyant défilé.



Quatre princesses se promènent dans les rues de Dompierre.



Le Conseil des parents du cercle scolaire de Belmont-Broye au complet (de g. à dr.) Cédric Ding, Président, Jérôme Szmoniewski, Valentina Dzeljadini, Wilfrid Puyo, Viviane Chanex, Directrice d'établissement, Sabine Piantella, Estelle Bazin Tomasino, Brigita Marion, Jacqueline Jomini, enseignante, et Caroline Formica.



Le joyeux défilé a réuni parents et enfants.



La classe de 5-6H est heureuse de participer au carnaval des écoles.

Photos La Broye Hebdo



## La vie de nos villages ////

### Dîner des aînés

Celles et ceux qui y participent fidèlement ne voudraient aucunement le manquer tant le dîner des aînés dans nos villages est un moment de rencontre, de convivialité et de partage. Les seniors de Domdidier, Dompierre, Léchelles et Chandon ont été particulièrement choyés cette année après une disette imposée par la pandémie de Covid. Ils se sont retrouvés très nombreux au repas organisé en fin d'année dernière à l'Auberge de la Gare de Léchelles par la Jeunesse de Léchelles-

Chandon, fière d'organiser année après année cette rencontre pour leurs grands-parents et de partager anecdotes, nouvelles et impressions entre générations. A Dompierre, fidèle à leur engagement depuis quelques décennies, les Dames de Dompierre-Russy ont ravi les papilles mais aussi les cœurs en début d'année, rassemblant à la halle polyvalente une bonne nonantaine de convives. A Domdidier, le repas qui a rassemblé début janvier quelque 150 Dideraines et Diderains de 70 ans et plus a trouvé un nouvel organisateur dans la société nouvellement créée

des anciens membres de la Jeunesse de Domdidier. Là aussi, le plaisir de se réunir à la buvette de la halle polyvalente autour d'un excellent menu et au coude à coude d'une bonne compagnie a réjoui tous les participants, qui attendaient impatiemment ce moment de retrouvaille. A Russy, les aînés ont dû patienter jusqu'au 2 avril, le repas organisé par l'Association du jumelage Russy franco-suisse annonçant le retour du printemps. Le Conseil communal remercie chaleureusement toutes ces sociétés pour leur engagement dans l'organisation de ces repas.



## A votre service ////

### PasséPartout-Broye

Le PasséPartout est une Fondation friburgeoise créée pour faciliter le transport des personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite, ne pouvant pas se déplacer en transports publics.



PasséPartout Broye dispose de deux véhicules (plus un pour les courses plus longues et extérieures à la Broye) spécialement aménagés qui circulent grâce à du personnel bénévole et motivé.

Nous assurons les transports des personnes en situation invalidante momentanée ou durable 365 jours par an de 7h à 19h pour: visites médicales, dentiste, traitements de longue durée, sortie d'hospitalisation, trajets vers activités en foyer ou accueil de jour, vie quotidienne (coiffeur, courses, etc.), visite de famille ou amis ...

Les réservations s'effectuent uniquement par téléphone au 026 663 90 10 du lundi au vendredi de 8h à 11h 30.

Tarif: CHF 2.00 de prise en charge et CHF 0.60/km occupé.  
Minimum CHF 5.00 la course.

Plus d'informations sur <http://www.passepartout-broye.ch>





# A votre service ////



Fribourg - Freiburg  
Prévention du tabagisme  
Tabakprävention

## Arrêter de fumer, vous y pensez ?

En réponse aux risques pour la santé que représente la consommation de tabac, le CIPRET\* s'emploie, entre autre, à soutenir les fumeurs et fumeuses qui souhaitent retrouver la liberté d'une vie sans tabac.

### Pourquoi arrêter de fumer ?

Choisir de vivre sans tabac c'est être libre, miser sur sa santé, profiter de la vie plus longtemps et disposer de plus d'argent pour les loisirs.

**Avec un programme efficace et l'aide d'un spécialiste, vous augmentez vos chances de réussite.**

Pour vous accompagner dans votre démarche, le CIPRET propose :



Coaching stop-tabac en 4 séances	Cours stop tabac en groupe en 4 séances
<b>1. Faire le point</b> - Analyser ses habitudes de consommation - Différencier les avantages et les inconvénients du changement - Planifier l'arrêt	
<b>2. Préparation</b> - Identifier ses ressources, forces, obstacles - Développer des alternatives - Définir un programme personnalisé	
<b>3. Action</b> - Arrêter - Appliquer les stratégies pour maintenir la décision	
<b>4. Conséolidation</b> - Renforcer les acquis - Anticiper les situations à risques et prévenir les rechutes - Évaluer le changement	
Entretien d'orientation	
Conseils ponctuels et soutien personnalisé	
Tarifs	
- Coaching individuel CHF 200.- - Cours de groupe CHF 150.- - Entretien d'orientation CHF 50.-	

**Prenez rendez-vous et devenez non-fumeurs/euses !**

**CIPRET Fribourg - Centre de prévention du tabagisme - 026 425 54 10**

\* Le CIPRET Fribourg - Centre de prévention du tabagisme – fait partie de la Ligue pulmonaire fribourgeoise et met en œuvre le programme cantonal de prévention du tabagisme sur mandat de la Direction de la santé et des affaires sociales.

## Transport Gens Village



Enfants, adultes, seniors... pour tout problème de déplacement.

70 ct le km, prise en charge et temps d'attente compris

**Lundi – mardi – mercredi**

Jean-Luc Maradan au 079 330 21 47

**Jeudi – vendredi**

Gilbert Brasey au 079 674 57 21

En cas d'indisponibilité

Louis Feneyyrolles au 079 212 73 58



## La valeur assurée de votre bâtiment augmente en 2023

En raison de l'indexation des prix dans le secteur de la construction, votre bâtiment est assuré à une valeur supérieure (+ 13,35 %) depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023 alors que les taux de primes restent inchangés.



Une fois tous les 15 ans, chaque bâtiment doit faire l'objet d'une nouvelle estimation pour déterminer sa valeur d'assurance dans le but de pouvoir reconstruire entièrement ce même bâtiment en cas de sinistre.



Afin de garantir chaque année ce principe de couverture d'assurance, la valeur estimée du bâtiment est adaptée selon l'évolution des prix du marché des entreprises travaillant dans le secteur de la construction si la variation de l'indice est supérieure à 2% (Indice suisse des prix de la construction « Espace Mittelland » de l'Office fédéral de la statistique).



Depuis 2012, il n'a pas été nécessaire d'adapter les valeurs d'assurance. Cependant, en raison notamment de la hausse des prix des matériaux, l'évolution importante de cet indice en 2023 oblige légalement l'ECAB à adapter et indexer les valeurs d'assurance de + 13,35%.



Malgré des taux de primes inchangés, la valeur d'assurance étant augmentée par l'effet de l'indexation, la facture est adaptée en conséquence. Ce mécanisme d'adaptation vise à protéger l'assuré d'un manque de couverture d'assurance en cas de sinistre.

**Exemple en chiffres:** Pour un bâtiment assuré à CHF 500'000.-; en 2023 et en intégrant l'indexation de 13,35%, il en coûterait environ le montant de CHF 566'750.- pour le reconstruire, soit CHF 66'750.- de plus. Avec le mécanisme d'indexation, ce montant de CHF 66'750.- est intégré dans la valeur d'assurance, donnant ainsi une couverture d'assurance entière à l'assuré. Au taux de prime de CHF 0.52%, cette adaptation de couverture d'assurance implique une augmentation de la facture de CHF 34.70.

► La sinistralité n'a pas nécessité la modification des taux de primes et surprimes. En 2022, l'ECAB a indemnisé 4'000 sinistres pour un montant total de CHF 28 millions. Malgré une sinistralité en hausse sur les 2 derniers exercices (2021 = CHF 112 millions), les taux de primes et surprimes restent inchangés en 2023.

Retrouvez plus d'informations sur [ecab.ch](http://ecab.ch)





# Communications des sociétés locales ////

## Jeud'Activ



Animations ouvertes à toutes et à tous

### Lieu: Attention: changement!

Auberge communale, Place de la Gare 2, 1773 Léchelles de 14h à 17h

### Programme

- 06.04** Jeudi Saint: préparation de la soupe de carême avec le restaurateur
- 20.04** Visite chemin de fer du Kaeserberg **avec inscription**, soutenue par l'Etat de Fribourg
- 04.05** Café rencontre, jeux
- 25.05** Visite du musée d'Avenches **avec inscription**
- 15.06** Visite des résidents dans les EMS
- 29.06** Café rencontre, élaboration du prochain programme

Responsables:

Michèle Jemmely, 079 579 82 41

Nicole Christan, 079 562 20 17

Avec le soutien d'



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG



## Conférence

Que deviennent les guérisseurs de Suisse romande ?

## « GUÉRISSEURS ET FAISEURS DE SECRET »

Aula du CO de Domdidier

**26 avril 2023**

20h

Entrée libre

Apéritif offert

### Magali Jenny

Ethnologue, spécialiste des guérisseurs



### Denis Vipret / Jean-Marc Chappuis

Guérisseurs de Belmont-Broye

Le livre « Guérisseurs, rebouteux et faiseurs de secret en Suisse romande » de Magali Jenny a levé le voile sur les pratiques traditionnelles des guérisseurs romands. 15 ans après, que sont devenus les guérisseurs romands ? Les rapports avec les médecins et la communauté scientifique se sont-ils améliorés ? Ces pratiques sont-elles mieux considérées ? Le quotidien des guérisseurs a-t-il changé ?

Pour en parler, Magali Jenny sera accompagnée de guérisseurs de la commune qui apporteront leurs témoignages.

Plus d'infos : [culture@belmont-broye.ch](mailto:culture@belmont-broye.ch)

### Commission Culturelle

Commune de Belmont-Broye ////

Inscriptions bienvenues  
[www.aulahop.ch/guerisseurs](http://www.aulahop.ch/guerisseurs)

## Course de caisses à savon



La mythique course de caisses à savon du Belmont aura à nouveau lieu en 2023. Les bolides dévaleront les pentes de Russy les 17 et 18 juin prochain. Des

plus petits (4-5 ans) aux seniors (+ 60 ans), tous rivaliseront d'agilité pour se frayer un passage entre les chicanes.

Outre les frissons lors de pointes de vitesse ou de tête-à-queue, la cantine vous accueillera pour des rafraichissements et combler toutes les faims.

[www.ccsb.ch](http://www.ccsb.ch)





# Communications des sociétés locales ////

## Société de musique l'Arbogna



La société de musique l'Arbogna Domdidier/Dompierre/Russy a le plaisir de vous annoncer qu'elle organisera le 101e Giron des Musiques Broyardes à Dompierre, du 8 au 12 mai 2024. La place de fête sera installée et aménagée à côté de la nouvelle école de Dompierre en cours d'achèvement de construction, afin de bénéficier des infrastructures à proximité et d'une vaste zone pour le parking des visiteurs. La place de fête se composera de la traditionnelle cantine avec cuisine chaude, d'une tonnelle et d'un caveau, notamment.

Afin d'organiser au mieux cette magnifique fête, un comité élargi de 18 membres, provenant de tout horizon, a été mis sur pied en avril 2022. Il est présidé par M. Christophe Musy et M. Jean-Luc Pochon en assume la vice-présidence.

### Un giron sur le thème de la rivière

Pour l'occasion, un logo a été créé sur le thème de la fête qui est « la rivière ». Le slogan « Au fil de l'Arbogna » fait référence au nom de notre société de musique et au cours d'eau traversant notre commune de Belmont-Broye.

Un site internet sera prochainement mis en ligne à l'adresse suivante « gironbroye2024.ch », afin de transmettre toutes les informations utiles et les dernières nouvelles de la fête. Nous serons également présents sur YouTube, Facebook et Instagram.

## A la recherche de commissaires et bénévoles

Pour guider et accompagner les 20 fanfares présentes durant la fête, nous sommes encore à la recherche de plusieurs commissaires.

Pour garantir au mieux l'accueil et le service de nos aimables visiteurs/teuses petits et grands, nous serons prochainement à la recherche de bénévoles pour nous aider avant, durant et après la manifestation. Les bénévoles sont un élément essentiel à la bonne marche et au succès de notre fête. Les plages horaires selon les différentes tâches à couvrir seront disponibles sur notre site internet en temps voulu.

Pour toutes informations, vous pouvez écrire à [benevoles@gironbroye2024.ch](mailto:benevoles@gironbroye2024.ch)

### Un village en fête !

Lors de la manifestation, nous aurons l'honneur de pouvoir assister au traditionnel concours de marche et au cortège de 20 fanfares, avec le soutien et la participation attendue du cercle scolaire et des sociétés locales pour la confection de chars au cortège. L'organisation du parcours du cortège au sein du village de Dompierre, en cours de planification, sera prochainement soumis aux autorités compétentes et pourra vous être présenté dans un futur proche. Nous remercions d'ores et déjà la population pour sa collaboration à la décoration de vos habitations pour rendre votre village des plus accueillants !

20 ans plus tard, c'est avec plaisir et joie que le comité au grand complet se réjouit de vous rencontrer lors de la 101<sup>e</sup> édition du Giron des Musiques Broyardes en 2024.

[info@gironbroye2024.ch](mailto:info@gironbroye2024.ch)  
[www.gironbroye2024.ch](http://www.gironbroye2024.ch)

## ToutEnSoi - Activités

Nos Activités par catégories :

### TeS Aînés

Pause-café	LU 10h00
Table d'Hôtes	ME 11h45
Co-nnection	VE 09h00-11h00
Matchs aux cartes	VE 15h00-18h00

### TeS Enfants :

Devoirs accompagnés	LU-ME-JE 17h00-19h00
Brico-Philo	JE 16h00
Escape Anniversaire	réservation

### TeS Talents :

Café-tricot	MA 15h00
Monde création	ME 09h00

### TeS Events :

Escape-repas	réservation
Repas multiculturel	1 <sup>er</sup> SA du mois
Conférences et ateliers	v/site

### TeS Services :

Massage Express	JE 18h00-20h00
+ services à domicile	
+ location de salle	

### TeS Cours & Ateliers :

Stretching	MA 19h30
Yoga	ME 19h30
Café-Coaching	1 <sup>er</sup> SA mois 10h00
Aroma pratique	dernier LU du mois 19h30-21h30
Cours et formations	voir site

D'autres encore sur  
 ToutEnSoi.ch  
 Rte de St-Aubin 16  
 1564 Domdidier  
 076 515 15 64





# Communications des sociétés locales ////

Les Sociétés de Dompierre Russy vous invitent à la

## FÊTE DU PRINTEMPS

**SAMEDI**  
**29 Avril 2023**  
**9h00 à 17h00**

- Restauration et boissons
- A Dompierre Ecole du Bastillon
- Petit Marché Stands des sociétés Jeux pour les grands et petits
- Animations musicales et créatives

Avec le soutien de la commune de Belmont-Broye

## 6 MAI 2023

### Marché des artisans et producteurs à Domidier

Dans la cour de l'école primaire de 8h30 à 12h30.

Prix : 20.--/enfant

Viens confectionner ton cadeau de la fête des mères avec notre fleuriste. Inscription jusqu'au 30 avril au 079 747 71 60

De quoi vous restaurer

Divers stands :

- boulangerie - viande
- fromage
- fruits - légumes
- spécialités siciliennes
- cosmétiques-bougies
- huiles - idées cadeaux
- jus de pomme - miel
- moutarde - boissons
- créations en papier
- récolte de livres

Prochaines dates :

- 3 juin 2023
- 1 juillet 2023
- 2 septembre 2023

Avec le soutien de la commune de Belmont-Broye

## FÊTE MULTICULTURELLE

**Le saviez-vous?**

Notre commune est riche de quelque 51 nationalités différentes, soit autant de spécialités culinaires à déguster ou de traditions à découvrir.

Le dimanche 4 juin, la Commission culturelle de Belmont-Broye souhaite proposer, à sa population, une journée conviviale et familiale autour du partage culturel et est activement à la recherche de personnes désireuses de nous proposer ce voyage.

Quelles que soient vos origines, venez les mettre en valeur en animant cette journée aux couleurs de votre drapeau.

**DIMANCHE 4 JUIN** **Domidier** place du CO, dès 11:30

**Inscription**

Merci de compléter le formulaire par QR-code si vous souhaitez participer à cet événement en apportant une spécialité de votre pays. **La fête sera ensuite ouverte à tous gratuitement et sans inscription**



Commission Culturelle  
Commune de Belmont-Broye ////





## Communications des sociétés locales ////



### GYMNASTIQUE SENIORS 60+

#### DOMPIERRE

Halle de gym

**PRO SENECTUTE**  
PLUS FORTS ENSEMBLE

**esa**  
erwachsensport schweiz  
sport des adultes suisse  
sport per gli adulti svizzera

#### INSCRIPTION ET RENSEIGNEMENTS

Pro Senectute  
Fribourg

Passage du  
Cardinal 18  
1700 Fribourg

026 347 12 93

sportetformation  
@fr.prosenectute.ch

www.fr.prosenectute.ch

#### Informations générales

Musclez vos jambes ! Alliez corps et esprit ! Gardez l'équilibre ! Équilibre, mobilité, renforcement musculaire et coordination sont au programme à travers différents exercices et jeux, dans une ambiance conviviale et avec une musique entraînante !

**Lieu :** Halle de gym de Dompierre  
Route de Domdidier 16, 1563 Dompierre

**Jours et horaires :** Lundi, de 16h00 à 17h00

**Dates 2023 :** du 09.01 au 12.06.2023 / chaque semaine sauf vacances scolaires et jours fériés / reprise en septembre 2023

**Numéro de cours :** 18480

**Prix :** CHF 7.- / leçon

**Monitrice esa :** Doris Ramella



#### Informations et inscriptions :

Pro Senectute Fribourg  
Passage du Cardinal 18 – 1700 Fribourg  
026 347 12 93 / [sportetformation@fr.prosenectute.ch](mailto:sportetformation@fr.prosenectute.ch)  
[www.fr.prosenectute.ch](http://www.fr.prosenectute.ch)

⊕ Ce cours est subventionné par l'Office fédéral des assurances sociales car il favorise tout particulièrement l'indépendance et l'autonomie des personnes âgées.

Rédaction : Philippe Causse,  
Albert Pauchard

Conception graphique et impression :  
Freléchoz-Berset Imprimerie Sàrl  
Route de l'Arbogne 4  
1564 Domdidier  
[www.frelechoz.ch](http://www.frelechoz.ch)



**Remise des annonces pour le  
prochain bulletin :**

**15 août 2023.**

